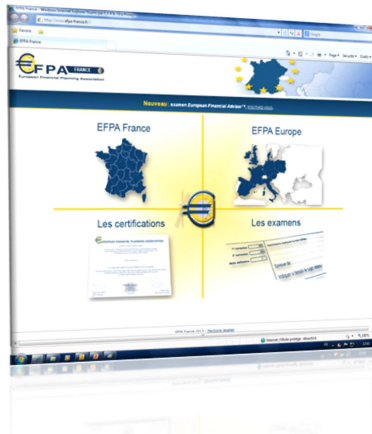


Paris, le 15 avril 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

EFPA France lance son site internet regroupant toute l'information sur ses certifications européennes en gestion de patrimoine



EFPA France, **organisme certificateur en gestion de patrimoine** qui diffuse en France les référentiels métiers et les certifications d'*European Financial Planning Association*, vient de lancer **www.efpa-france.fr**, nouvel espace **dédié aux conseillers patrimoniaux**.

Premier pas vers une visibilité accrue d'EFPA France, ce site accompagne sa montée en puissance au service de sa vocation première : la **protection du consommateur** par le **renforcement des compétences des conseillers en patrimoine** avec, à la clef, la garantie d'un **conseil patrimonial de qualité et intègre**.

efpa-france.fr, site institutionnel à vocation informative, **s'adresse tout particulièrement à 3 publics cibles** :

- **aux professionnels des services financiers** à la recherche d'une certification professionnelle attestant leurs compétences et requérant l'actualisation de leurs connaissances pour être toujours à la pointe de leur domaine d'activité ;
- **aux certifiés EFPA** désireux de s'informer sur leurs possibilités de formation continue, d'évolution et de reconnaissance tant au niveau national qu'euro péen ;
- **aux organismes de formation** ou professionnels du secteur souhaitant accréditer un programme de formation ou un séminaire.

L'architecture du site est simple avec une navigation thématique pour privilégier la clarté et l'accès direct à l'information selon les besoins de l'internaute. Il s'enrichira progressivement de nouvelles rubriques et de nouveaux outils.

Contact

Geneviève Lhomme – Tél : 01 41 02 56 94 ou mail : genevieve.lhomme@efpa-france.fr



■ Les certifications professionnelles EFPA

EFPA propose deux niveaux de certification : le conseiller financier européen et un niveau plus expert, le conseiller européen en gestion de patrimoine.

Près de 13 000 personnes sont certifiées EFPA dans l'Union européenne.

L'EFPA assure une qualité de service au travers d'un code d'éthique auquel s'engagent les titulaires des certifications.

Les standards EFPA du conseil patrimonial ont été conçus par des professionnels et des universitaires européens. Ils sont exigeants en connaissances et compétences.

■ L'association EFPA France

Créée en 2009, EFPA France est une association de promotion et de certification en gestion de patrimoine. EFPA France, récent affilié français au réseau européen, accrédite des programmes de formation et organise des examens pour les métiers de conseiller financier (*European financial advisor*[™]) et de conseiller en gestion de patrimoine (*European financial planner*[™]).

EFPA France veille au comportement éthique de ses certifiés.

EFPA France s'appuie sur un **réseau de partenaires** reconnus dans le secteur de la formation, qui lui ont fait confiance pour accréditer leur programme de formation ou examen. On compte parmi eux **le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), l'École Supérieure d'Assurances (ESA)**... EFPA France a également conçu un examen pour **l'Association Française des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés (CGPC)**, complémentaire de sa propre certification.

■ EFPA (*European Financial Planning Association*)

Au plan européen, EFPA est un organisme à but non lucratif reconnu par la Commission Européenne et les professionnels européens du conseil patrimonial. Pour assurer un conseil de qualité et intègre, EFPA s'est assigné la mission de standardisation et d'homogénéisation, à l'échelle européenne, des pratiques professionnelles et des compétences métiers dans le respect d'un code d'éthique. EFPA a défini des normes de formation et d'évaluation. Les référentiels sont régulièrement révisés et adaptés aux exigences nouvelles des réglementations et pratiques professionnelles.